



Edité le : 12/12/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE CHAZELLES

LE BOURG
43300 CHAZELLES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-179950	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Identification échantillon :	LSE2512-16491	N° Prélèvement :	00198871
N° Analyse :	00230095	Nature:	Eau de ressource superficielle
Point de Surveillance :	BARR. GIMOND CHAZELLES S/LYON	Code PSV :	0000000104
Localisation exacte :	ENTREE STATION	Dept et commune :	42 GREZIEU-LE-MARCHE
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6430051900		Y : 4,3970529600
UGE :	0019 - AEP SI CHAZELLES SUR LYON	Type d'eau :	A3 - EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A3
Type de visite :	AURC	Type Analyse :	DIVER
Nom de l'exploitant :	SI CHAZELLES SUR LYON PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 42140 CHAZELLES SUR LYON	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	BARRAGE DE LA GIMOND	Type :	CAP
Prélèvement :	Prélevé le 11/12/2025 à 08h38 Réception au laboratoire le 11/12/2025 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BONNEFOY Alice Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	000050

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 12/12/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Aspect de l'eau	42TERR	0	-	Analyse qualitative				
Couleur de l'eau	42TERR	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	42TERR	9.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		#

.../...

Édité le : 12/12/2025

Identification échantillon : LSE2512-16491

Destinataire : MAIRIE DE CHAZELLES

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'air extérieur	42TERR	N.M.	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	-10	
pH sur le terrain	42TERR	7.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	#
Chlore libre sur le terrain	42TERR	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	
Chlore total sur le terrain	42TERR	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	
Bioxyde de chlore	42TERR	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06	
Caractéristiques organoleptiques							
Couleur apparente (eau brute)		40	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur vraie (eau filtrée)		30	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	200 #
Analyses physicochimiques							
Cations							
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	4 #

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire

